

## Fiche expérience

# ACTIONS CITOYENNES

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Nom de la structure :** Musée de l'Erdre

**Statut juridique :** musée municipal

**Personne référente pour cette action :** Mathilde Morgand

### ACTION

**Intitulé de l'action :** Rallye-citoyen

**Type d'action** cf. document « exemples d'actions » : Action participative

**Date et durée :** le 21 avril 2016 de 9h à 16h

**Lieu :** Carquefou

**Caractéristiques du territoire de réalisation** *urbain, péri-urbain, rural, etc.* : urbain

**Publics sollicités :** scolaires (6e)

**Partenaires opérationnels, financiers, etc. :**

Les services et les associations ont été sollicités par le service jeunesse a participé à cette action. De nombreux services municipaux (médiathèque, école de musique, espaces verts, le Musée de l'Erdre, Police municipale...) se sont portés volontaire ainsi que La Croix rouge et Carquefou Partage, une association locale.

### **Pourquoi et comment est née cette action ?**

Le Rallye-citoyen est un dispositif proposé aux collectivités par la Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) afin de faire prendre conscience à des élèves de sixième de l'importance de sa place de citoyen en ciblant ses droits et ses devoirs.

### **Description du déroulement de l'action :**

Le Rallye-citoyen se déroule sur une seule journée de 9h à 16h. Les classes de 6<sup>e</sup> se déplacent entre chaque atelier suivant un circuit établi. Chaque atelier reçoit la visite de 5 ou 6 classes durant 30 à 40 minutes. Le Musée de l'Erdre a mis en place un jeu de piste. Les élèves devaient répondre à des questions en lien avec l'exposition permanente « Erdre vivante ». afin de trouver une phrase finale : « Erdre à protéger ».

### **Bilan de l'action** *résultats attendus et imprévus*

- **pour les publics ?** Faire prendre conscience aux élèves de sixième de l'importance de sa place de citoyen en ciblant ses droits et ses devoirs.
- **pour le territoire ?** Rapprocher les jeunes de leur commune.
- **pour la structure ?** Les informer sur les services publics et d'intérêt public. Le Musée de l'Erdre est un service culturel gratuit ouvert au public. Il participe à la découverte du territoire par la thématique développée autour de l'Erdre.

### **En quoi cette action vous semble-t-elle avoir aidé les publics touchés à mieux exercer leur citoyenneté ?**

La culture est un droit que chacun peut exercer librement. La découverte de ce lieu a permis de montrer aux élèves que la culture est accessible à tous notamment par la gratuité. La culture est au service de la citoyenneté et doit œuvrer en ce sens.